

L'ajournement

J'aimerais préciser au député que nous faisons tout notre possible pour satisfaire au souhait légitime de l'opposition de voir les ministres présents pour répondre aux questions. Nous le ferons en toute occasion, mais je tiens à dire au député que je ne vois pas pourquoi il ne peut pas continuer à parler des questions d'énergie demain après-midi, s'il veut le faire, avec le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Sans aucun doute, le député le trouvera au moins aussi capable, sinon plus, de s'occuper des affaires de la Chambre que le député de Stormont-Dundas. Qu'il s'adresse à des ministres ou à des secrétaires parlementaires, il peut être certain que le gouvernement tient à répondre aux questions à ce sujet, de façon que la Chambre puisse terminer l'étude de ce bill et faire en sorte que ceux qui en dépendent ne soient pas déçus.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

● (2205)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

L'UNITÉ NATIONALE—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT SUR LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION AVEC LE QUÉBEC

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, le 31 octobre j'ai demandé au premier ministre (M. Clark) si son parti avait pris position sur le projet de souveraineté-association du gouvernement du Parti Québécois, et s'il était vrai que les conservateurs seraient libres d'appuyer l'une ou l'autre option lors du référendum québécois. J'ai posé cette question parce que le ministre des Approvisionnements et Services (M. La Salle) avait fait le 29 octobre à Montréal une déclaration que la *Gazette* de Montréal rapportait le lendemain dans les termes suivants:

«Le parti progressiste conservateur devrait se tenir à l'écart du comité pro-fédéraliste parce que nous avons des objectifs différents», a déclaré hier Roch La Salle.

«Nous n'avons pas la même position que M. Ryan».

Le lendemain, 31 octobre, *La Presse* rapportait les propos suivants d'un autre ministre conservateur venant du Québec, le sénateur Asselin:

[Français]

Il ne s'intégrera pas sous le parapluie du «non» dans le cadre de la campagne référendaire quoi qu'en dise son chef, le premier ministre Joe Clark.

[Traduction]

Quand j'ai posé cette question au premier ministre, le ministre des Approvisionnements et Services a confirmé la nouvelle en lançant, de son fauteuil:

Posez-moi la question, et je répondrai oui ou non.

Autrement dit, le ministre des Approvisionnements et Services voulait faire savoir à la Chambre qu'il était prêt à voter «oui» ou «non», selon la question.

Le premier ministre n'a jamais répondu à ma question. Il s'est borné à dire, comme il le fait souvent, que le parti

[M. Baker (Nepean-Carleton).]

conservateur «est déterminé à renforcer le régime fédéral». Quelle belle généralité! Par là, a-t-il expliqué, il entend que son gouvernement adoptera une nouvelle attitude en ce qui concerne la répartition des pouvoirs. Il a donné comme exemple le démantèlement de Loto-Canada et la cession, à Terre-Neuve et à la Colombie-Britannique, des droits sur les richesses minières sous-marines. Il a poursuivi en disant, comme le rapporte le *hansard* à la page 804:

A ce que je prévois, la question...

Il s'agit de la question du référendum.

...va être formulée de telle sorte que les membres du parti progressiste conservateur désireront voter non. Voilà ce que je prévois, mais je n'ai pas vu la question que M. Lévesque entend poser. Peut-être le député l'a-t-il vue, lui?

Par conséquent, monsieur l'Orateur, il est resté dans le vague. Il n'a pas affirmé sans ambages que le parti conservateur ferait campagne pour le «non» et qu'il participerait avec le comité pro-fédéraliste à la lutte pour la victoire du «non» au référendum.

A ce moment-là, le Parti Québécois n'avait pas encore publié son Livre blanc sur le référendum. Monsieur l'Orateur, comment peut-on être assez naïf pour croire qu'un gouvernement séparatiste choisirait pour le référendum une question qui exigerait autre chose qu'une réponse positive pour appuyer sa cause? Comment le premier ministre peut-il penser une minute que lui-même et ses ministres pourraient voter «oui» au référendum tout en favorisant le fédéralisme? Qu'essayait-il de faire croire au peuple canadien?

A mon avis, monsieur l'Orateur, il essayait de jouer sur les deux tableaux en garantissant aux Canadiens anglophones à l'extérieur du Québec qu'il favorisait un Canada uni et en s'efforçant de s'attirer plus de partisans au Québec en appuyant l'élément pro-nationaliste dans cette province.

Monsieur l'Orateur, le 1^{er} novembre, le gouvernement du Québec a publié son Livre blanc sur la souveraineté-association et le référendum et donné plus de précisions sur ce qu'il propose. Bien entendu, ce Livre blanc n'a fait que confirmer que le Parti Québécois veut diviser le Canada avant d'essayer de créer une association qui, soit dit en passant, serait plus faible que le Marché commun.

Voici ce qu'on trouve à la page 13 du résumé du Livre blanc:

Les seules lois appliquées en territoire québécois seront celles qu'adoptera l'Assemblée nationale et les seuls impôts perçus seront ceux que décrètera la loi du Québec.

Après la publication du Livre blanc, monsieur l'Orateur, j'ai posé le même genre de questions au premier ministre le 5 novembre. Cette fois-là, le premier ministre a déclaré que les membres du parti conservateur participeraient aux travaux du comité général appuyant le fédéralisme pour le référendum et que c'était ce que ses deux ministres québécois comptaient faire, comme il l'avait «bien fait remarquer à la Chambre l'autre jour». Je ne vois pas de quel jour il veut parler, monsieur l'Orateur. J'ai relu toutes ses réponses dans le *hansard*, surtout ses réponses du 2 novembre. Nulle part le ministre ne dit clairement que ses ministres du Québec feront campagne pour l'option «non». Nous ne savons donc toujours pas à quoi nous en tenir en ce qui concerne ses ministres du Québec.